

# La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

## VITICULTURE

N°14 du 30/06/2026

CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

## SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Aléa climatique](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black-Rot](#)

[Ravageurs](#)

## A RETENIR

**Mildiou : RAS**

**Oïdium : situation saine, très peu d'évolution**

**Black Rot : situation stable, pas d'évolution**

**Ravageurs : vol de tordeuse calme, présence de Scarabée japonais en BFC**

## METEO

Pluies du 23 au 29 juin

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	2	25
Côte-d'Or	0.5	9.5
Yonne	3.5	17
Nièvre	6	21
Franche-Comté	12	37

Avec des records de températures enregistrés un peu partout, la période écoulée a été plus qu'exceptionnelle. Cette vague a partiellement pris fin hier en soirée, avec l'arrivée de quelques orages ayant au moins eu le mérite de rapporter un « peu de fraîcheur », et des précipitations très variées sur la région. Très ponctuellement ces orages ont été une fois de plus accompagnés de grêle, impactant le vignoble (voir ci-après).

## Prévisions à 7 jours :

MARDI 30	MERCREDI 01	JEUDI 02	VENDREDI 03	SAMEDI 04	DIMANCHE 05	LUNDI 06
						
19° / 32°	19° / 29°	15° / 31°	17° / 31°	17° / 32°	18° / 32°	17° / 33°
▲ 15 km/h	▼ 20 km/h 45 km/h	▼ 20 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	▼ 20 km/h	▲ 15 km/h

(Source : Météo France, Beaune 212000) le 29/06/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Sans vraiment de rafraîchissement, le thermomètre affiche au moins des températures plus conformes aux normales de saison pour le reste de la semaine, mais devraient probablement remonter par la suite. Par ailleurs les nuages et les précipitations sont toujours absents des prévisions pour les 7 prochains jours, et fort probablement plus.

## STADE

Si l'évolution a été ralentie par les températures caniculaires des jours derniers, la vigne poursuit malgré tout son développement, mais de manières différentes selon les parcelles et les réserves hydriques. Le stade fermeture est désormais atteint dans la plupart des parcelles, et sur les secteurs les plus précoces les premières baies vérees sont ponctuellement observées.

La comparaison avec les millésimes 2020 ou encore 2022 reste d'actualité, avec toujours une nette avance sur la moyenne décennale, de l'ordre de 4 à 5 jours.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début fermeture	1ères baies vérees
Côte-d'Or	Début fermeture	1ères baies vérees
Yonne	Début fermeture	Fermeture
Nièvre	Début fermeture	Fermeture
Franche-Comté	Début fermeture	Fermeture



Figure 1 : fermeture de la grappe

## ALEA CLIMATIQUE

Très localement, quelques secteurs ont été légèrement touchés par la grêle qui a accompagné les orages dans la nuit de dimanche à lundi. Les dégâts observés (essentiellement sur le nord mâconnais et plus ponctuellement sur la côte chalonaise) restent cependant assez limités.

Plus généralement, ce sont des dégâts liés aux très fortes températures et à la sécheresse qui s'est installée qui sont observés. En effet au-delà des brûlures constatées sur feuilles et sur grappes, en lien avec des applications de soufre, des symptômes d'échaudage et de début de défoliation sont notés sur plusieurs parcelles, mais à ce jour les dégâts restent modérés.

## MILDIU

### Situation

**232 parcelles traitées ont été observées ainsi que 22 témoins non traités.**

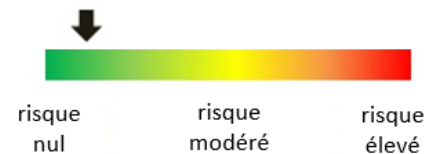
Comme on pouvait s'y attendre, la situation mildiou n'a globalement pas évolué sur la semaine écoulée.

Une sortie de nouvelles taches très localisée (nord côte de Beaune) est observée depuis la semaine dernière sur les secteurs plus arrosés lors des orages de l'épisode du 9/10 juin, mais ces symptômes restent non sporulés et sans conséquence.

Les averses localisées de la nuit du 28 au 29 juin ont pu engendrer de nouveaux cycles de contamination, d'autant plus sur les secteurs où les cumuls sont les plus importants, mais ceux-ci devraient malgré tout être limités.

### Analyse de risque

Les symptômes restant très limités sur l'ensemble de la région et les conditions plus que jamais défavorables à la sporulation, le risque global peut être considéré comme très faible sur l'ensemble de la région.



\*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'épamprage qui, à ce stade, permet de limiter le risque mildiou.

## OIDIUM

### Situation

**237 parcelles traitées ont été observées lors de la tournée du lundi 29/06 + 22 témoins non traités.**

La situation sur grappes est toujours globalement saine sur le réseau d'observation, où à ce jour près de 95 % des parcelles ne présentent pas de symptômes.

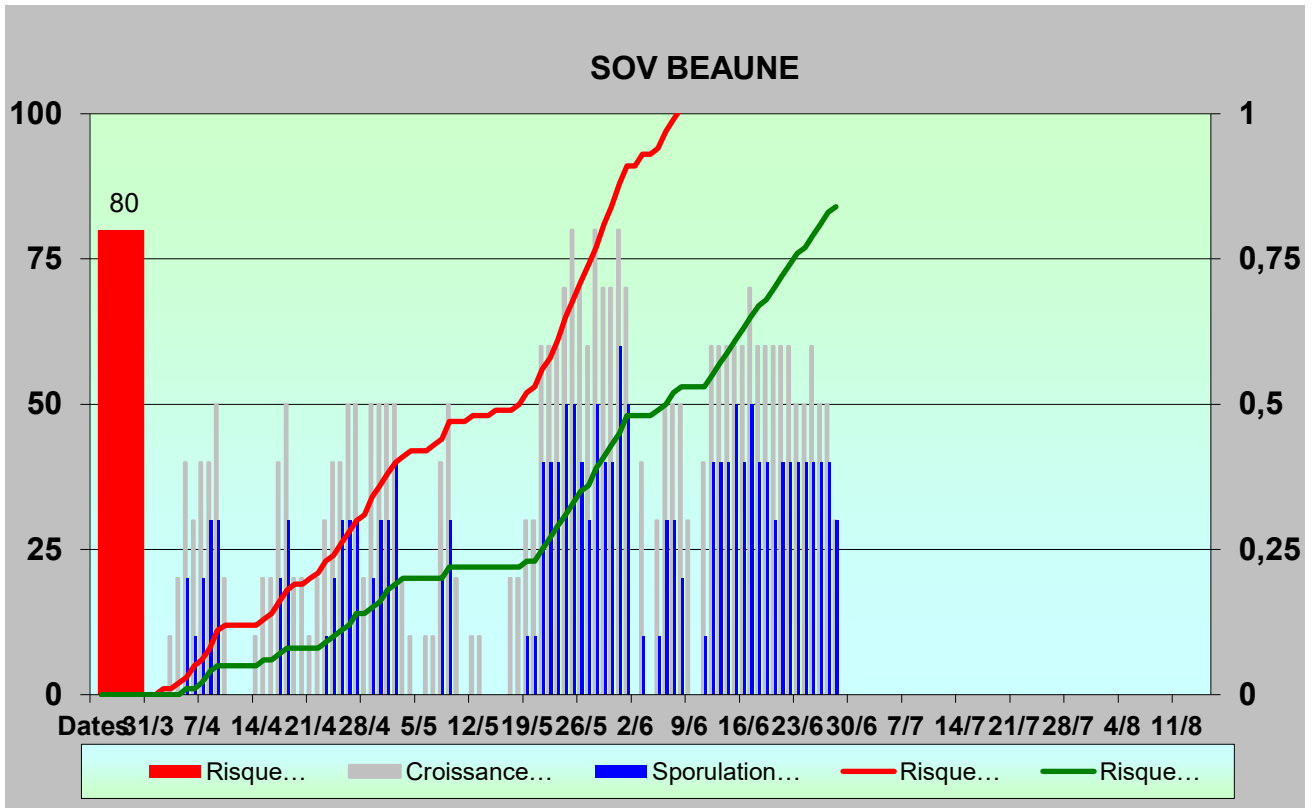
Toutefois, hors réseau, une évolution est constatée très localement, sur des parcelles particulièrement sensibles et à très fort historique. Cette évolution est visible sur le feuillage récent et sur grappe.

A l'inverse, la situation sur les **parcelles non traitées** n'a pas forcément évolué sur la dernière semaine.

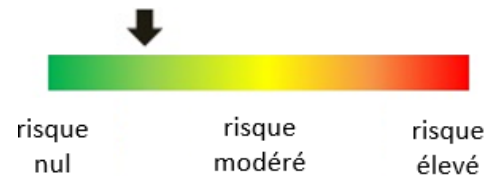
### Analyse de risque

La modélisation donnée par le modèle SOV indique encore étonnamment des conditions assez favorables sur la semaine dernière (voir données ci-dessous). Ces conditions ont en effet localement pu rester compatibles avec un développement de l'oïdium, sur des parcelles très particulières, avec encore une humidité résiduelle suffisante. Dans ces rares cas, l'évolution des symptômes sera à surveiller dans les prochaines semaines.

Graphique 2 : Données du modèle SOV pour le site de Beaune



La fréquence des parcelles concernées par des symptômes sur grappes restant toujours faible à ce stade de la campagne, le risque paraît plutôt stable et faible à modéré pour la fin de campagne.



**Avec un stade fermeture de la grappe atteint dans la plupart des parcelles, la sensibilité commence à décroître. Une évolution peut néanmoins être possible jusqu'au début de la véraison sur les parcelles très sensibles.**

\*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'ébourgeonnage dans le cep qui aère la zone des grappes.

# BLACK ROT

## Situation

En l'absence de précipitation depuis plusieurs semaines sur les secteurs sensibles, aucune évolution n'a été constatée.

Les cumuls enregistrés suite aux orages de dimanche soir ont pu initier de nouvelles contaminations, à surveiller dans les prochaines semaines.

## Analyse de risque

Sur les secteurs sensibles, le risque sur grappes est maintenant à prendre en compte, avec une période de forte sensibilité qui a débuté depuis la nouaison et se poursuivra **jusqu'au début de la véraison**.

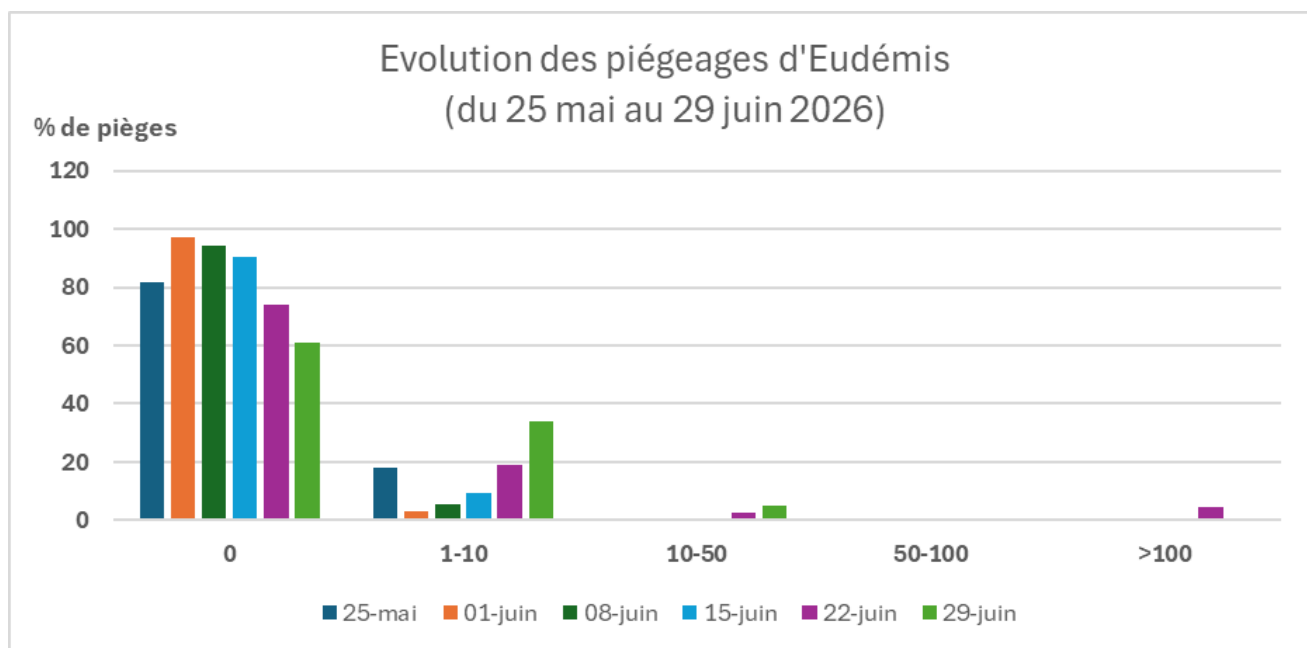
# RAVAGEURS

## Vers de la grappe

## Situation

Le vol de cochylis arrive sur la fin, avec seulement quelques captures qui persistent sur le secteur concerné (Haute Côte de Beaune).

Le vol d'Eudémis quant à lui se poursuit, mais reste assez calme tous secteurs confondus, avec cependant quelques pontes observées sur le sud Mâconnais, où les prises étaient plus nombreuses la semaine dernière.



## Flavescence Dorée

### Situation

Les applications de larvicides sont en théorie terminées quels que soient les secteurs et les durées de protection.

Un second message réglementaire a été diffusé par les services de l'Etat :

[https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2026/06/Message-reglementaire-2\\_2026.pdf](https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2026/06/Message-reglementaire-2_2026.pdf)

Ainsi, sur les communes concernées par une 3<sup>ème</sup> application d'insecticide (en conventionnel uniquement), ainsi que pour les vignes mères de greffons, celle-ci est à positionner à partir du 6 juillet.

Pour rappel, la protection obligatoire en pépinières viticoles doit être assurée en continu du **15 mai au 15 octobre**.

## RAVAGEURS EMERGENTS

Pour information, un adulte de **Scarabée japonais** (*Popilla japonica*) a été piégé dans le Doubs le 16 juin dernier. Il s'agit de la première identification sur le territoire de la région. Vous trouverez plus d'informations via le lien ci-dessous et/ou la plaquette rédigée par la DGAL, l'IFV et l'ANSES) en pièce jointe :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-detecte-dans-le-doubs-communique-de-presse-et-consignes-de-a3779.html>

## BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, voici les notes nationales biodiversité :



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agro-systèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.



## LE SCARABÉE JAPONAIS : UNE MENACE POUR LA VIGNE

### ➔ QUELS SONT LES DANGERS ?

Ce coléoptère originaire d'Asie a été détecté pour la première fois en Europe continentale, en 2014, dans le nord de l'Italie (Piémont et Lombardie). **Les foyers se sont étendus** au Tessin suisse en 2017, puis à l'Emilie-Romagne en 2020. Après avoir tenté d'éradiquer cet insecte sans succès, l'Italie et la Suisse sont passés à une stratégie d'enrayement qui consiste à tenter de contenir l'insecte dans les zones de présence. **Désormais, ce ravageur est susceptible de coloniser le vignoble français !**



Crédit photo : Bosio G., Servizio Fitosanitario Piemonte

Du fait de sa nuisibilité importante pour les plantes hôtes et des impacts économiques potentiels, le scarabée japonais est classé comme **organisme de quarantaine prioritaire** au sein de l'Union européenne.

A L'ETAT ADULTE (juin à septembre) : **le scarabée japonais s'attaque à la vigne**, ainsi qu'à de nombreuses autres espèces végétales : maïs, soja, noyer, pommier, poirier, prunier, pêcher et petits fruits (framboisier, fraisier), rosier, arbres (platane, marronnier, peuplier, tilleul, bouleau, érable, saule, orme).

AU STADE LARVAIRE : il infeste essentiellement les racines des graminées (ray-grass, fétuques, pâturin, ...).

**La surveillance des vignes est primordiale. Les dégâts et les insectes sont facilement reconnaissables.**

## → COMMENT RECONNAÎTRE LES SYMPTÔMES SUR LA VIGNE ?

Au stade adulte, les scarabées japonais colonisent les parties aériennes des végétaux et dévorent les tissus, entre les nervures foliaires, ne laissant qu'un **squelette de feuille à l'aspect de dentelle**.



Sur la vigne, cela conduit à un **dessèchement du feuillage** et une **défoliation**. Ces dégâts sont **surtout visibles à partir de juillet**.



Les adultes présentent un comportement grégaire en se **regroupant sur la même plante pour s'alimenter**. Ainsi, certaines plantes peuvent être complètement défoliées, tandis que leurs voisines sont pratiquement indemnes. En Italie, ce sont **parfois plusieurs centaines de scarabées adultes qui sont observés par pied de vigne**.



## → QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA VIGNE ?

Les ceps peuvent être fortement défoliés, ce qui occasionne une sous-maturité marquée sur la récolte et des défauts de mise en réserve dans les bois. Les conséquences peuvent être plus graves pour les jeunes plants ou dans le cas d'attaques répétées sur plusieurs millésimes consécutifs.

*Popillia japonica* est un insecte d'environ 1 cm de long. Sa tête et son thorax sont vert métallique, ses élytres brun cuivre. Il se distingue des autres espèces de hannetons par la **présence de touffes de soies blanches** sur le pourtour de l'abdomen et sur la face dorsale du dernier segment abdominal.



## → COMMENT CE RAVAGEUR POURRAIT-IL ÊTRE INTRODUIT EN FRANCE ?

*Popillia japonica* est un **insecte invasif** doté d'une importante capacité d'adaptation à de nouveaux milieux. Il est capable de se développer sur de nombreuses espèces végétales et de **progresser ainsi rapidement sur un territoire**. Il est indispensable de renforcer la vigilance sur les points suivants :



### STADE ADULTE

- > Environnement des vignes, notamment si irrigation : champs de maïs ou de soja, vergers, pépinières, jardinerie, jardins et espaces verts, haies, bosquets, lisières de bois et forêts...
- > Lots de végétaux emballés ou conditionnés en cartons, boxes... Dans les échanges internationaux, des adultes de *P. japonica* ont déjà été interceptés sur des plants et produits agricoles, dans les emballages et dans les bateaux ou avions !
- > Voies de circulation : autoroutes (accotements, aires de service et de repos), abords des routes, des gares routières, des aéroports, des centres logistiques qui importent des fruits et végétaux.



### STADE LARVAIRE

- > Plants de vigne en pots importés de zones infestées : les larves peuvent être transportées dans la terre entourant les racines des végétaux destinés à une remise en culture ou à la plantation.
- > Environnement des vignes, notamment si irrigation : prairies et gazons, champs de maïs ou de soja, vergers, pépinières, jardinerie, jardins et espaces verts, haies, bosquets, lisières de bois et forêts...

## → QUE FAUT-IL VÉRIFIER SUR VOTRE EXPLOITATION ?

- > Présence du passeport phytosanitaire sur le matériel végétal entrant dans l'exploitation.
- > Absence de symptômes sur les végétaux et absence de l'insecte *P. japonica* dans les lots de végétaux importés destinés à la plantation ou la complantation.

## COMMENT ALERTER EFFICACEMENT ?

Chaque intervention dans les vignes est une occasion de **repérer** :

- > **les insectes adultes** (quelques individus à plus d'une centaine par cep), dès la fin mai
- > d'éventuels **symptômes sur le feuillage** (feuilles réduites aux nervures, voire défoliation) à partir de juin

En cas de découverte ou même de simple suspicion, **prenez contact sans délai** avec l'un des organismes suivants :

- **SRAL** (Service régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt)
- **FREDON** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) ou FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- **Chambre d'Agriculture** : techniciens du service viticole
- **Techniciens** des caves coopératives et prestataires de conseil agronomique.

**Seule la mobilisation des observateurs (professionnels et techniciens) peut conduire à la mise en place rapide des mesures d'urgence appropriées qui sont la clef d'une éradication efficace.**

**Soyez acteurs de la surveillance du scarabée japonais et aidez à limiter son extension aux vignobles français en observant vos parcelles et en signalant sans délai toute présence de dégâts ou de l'insecte !**

### Sources d'informations complémentaires :

- [la note nationale Popillia japonica](#)
- [la fiche de reconnaissance SORE](#)
- [la fiche de reconnaissance de l'ANSES](#)
- [la plateforme d'épidémiologie-surveillance en santé végétale](#)
- [la page dédiée du site de l'OEPP](#)



### Auteurs :

Jacques GROSMAN (DGAI), Jérôme JULLIEN (DGAI), Raphaëlle MOUTTET (ANSES), François-Michel BERNARD (IFV)